

MISE A JOUR AU 05 FEVRIER 2024

Toute intervention d'un consultant Applium en dehors des horaires normaux sera facturée selon les conditions ci-dessous.

- **Astreintes :**

**Qu'est-ce qu'une astreinte :**

Une période d'astreinte s'entend comme une période pendant laquelle l'intervenant Applium a l'obligation d'être disponible à tout moment afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au service du client.

Les astreintes peuvent être effectuées en journée ou de nuit. Les horaires sont les suivants :

- Horaires de jour : entre 8h et 21h
- Horaires de nuit : entre 21h et 8h

**Conditions de facturation des astreintes (en € HT) :**

	Tarif pour une période de 8 heures	Tarif horaire
Astreinte jour - samedi	368 €	46 €
Astreinte jour - dimanche et jour férié	456 €	57 €
Astreinte nuit – du lundi au vendredi (incluant la nuit du vendredi au samedi)	392 €	49 €
Astreinte nuit – du samedi au dimanche et veilles ou lendemains de jours fériés (incluant la nuit du dimanche au lundi)	464 €	58 €

En cas d'astreinte jour dépassant la durée de 8 heures, le montant facturé correspondra au forfait pour une journée complète + n fois le montant horaire pour les heures au-delà de 8 heures.

- **Interventions exceptionnelles :**

Dans le cadre d'une astreinte, la facturation des interventions exceptionnelles vient en complément de la facturation de l'astreinte.

Les interventions exceptionnelles seront facturées en sus, au taux habituel d'intervention majoré comme suit :

Intervention exceptionnelle Samedi	<b>150%</b>
Intervention exceptionnelle Dimanche et jours fériés	<b>200%</b>
Intervention Exceptionnelle – du lundi au vendredi, entre 21h à 8h (incluant la nuit du vendredi au samedi)	<b>200%</b>
Intervention Exceptionnelle – samedi, dimanche et veilles ou lendemains de jours fériés, entre 21h et 8h (incluant la nuit du dimanche au lundi)	<b>250%</b>

Les interventions exceptionnelles (à distance ou sur site client) sont arrondies à la demi-heure supérieure.

**Exemple :** 17 min d'intervention = 30 minutes facturées